Cormoz

Bulletin Municipal 2023

CORMOZ

Sommaire

2 Sommaire
3 Le mot du Maire
4 Municipalité
5 Population
6-7 Renseignements utiles
8 Vie sociale
9 Finances
10-11-12-13 Commissions : Urbanisme – Bâtiments – Voirie – Matériel – DECI
14 Ecole primaire
15 Cantine et garderie
16 - 17 Pêle-Mêle
18 Sou des Écoles
19 Bibliothèque
19 Fleurissement
20 Les acteurs économiques et associatifs
21 Sapeurs Pompiers
22 FCCSN
23 Petit Théâtre de Cormoz
23 Gym Plus
24 Petits Contes en Balade
24 Croqueurs de Pommes
25 La Gaule Cormozienne
25 Société de Chasse
26 Comité des Fêtes
27 Club de l'Amitié
27 100 ans
28 Tous avec Laura
28 Donneurs de Sang
29 Élagage
30 Grand Bourg Agglomération (GBA) (ex CA3B)
31 Calendrier des manifestations
32 Banquet des Conscrits

Mise en page et impression en 450 ex par Kaliprim à Louhans

Le mot du Maire

Chères Cormoziennes, Chers Cormoziens,

Ce nouveau bulletin municipal me donne l'occasion de vous souhaiter à vous ainsi qu'à vos proches tous mes meilleurs voeux pour cette nouvelle année.

Comme vous pouvez le constater à travers ce bulletin, l'année 2022 a été riche en événements et en projets réalisés.

L'année 2023 sera porteuse de nouveaux projets tels que par exemple la création d'un préau pour notre école et nos enfants, le programme voirie, la maintenance de nos bâtiments tertiaires et locatifs.
Nous devrons également mener à terme des dossiers plus administratifs qui nous sont imposés par l'Etat comme la finalité du dossier accessibilité pour les Etablissements Recevant du Public (Salle des Fêtes), ainsi que l'adoption de la nouvelle carte communale.
Nous serons confrontés à de nombreux défis à relever compte tenu de la crise énergétique et de l'inflation qui ne cesse d'augmenter.
Mais je reste persuadé qu'en maintenant le cap et les efforts que le Conseil Municipal s'est fixé jusqu'à présent, nous parviendrons à traverser ces nouvelles épreuves et à mener à bien nos travaux.

Je remercie l'ensemble des bénévoles et membres des différentes associations pour leur travail et leur dévouement ainsi que pour les belles manifestations qu'ils nous ont apportés.
Manifestations qui nous ont manquées ces deux dernières années marquées par la crise sanitaire.

Croyez, chères Cormoziennes et chers Cormoziens, en mes sentiments les plus dévoués.

Nicolas SCHWEITZER
Maire de CORMOZ

Les Commissions communales :

Le Maire préside toutes les commissions, les groupes de travail et le Comité Consultatif d'Action Sociale

Finances - Budget :
Fanny BEREZIAT, Jean-Claude PRABEL, Laurent JANAUDY, Sylvie JAMBOR, Florent CALMET, Monique FAVIER

Ecole, Cantine, Garderie :
Fanny BEREZIAT, Laurent JANAUDY, Marie COMMARET, Jennifer MOISSONNIER

Bibliothèque, Culture, Loisirs :
Fanny BEREZIAT, Marie COMMARET, Magali ONCÜL, Laëtitia PIZZINI

Gestion du personnel :
Fanny BEREZIAT, Jennifer MOISSONNIER, Magali ONCÜL, Laëtitia PIZZINI

Voirie – Réseaux :
Jean-Claude PRABEL, Cyrill JANAUDY, Pierre PERTUIZET, Lucas PONCET

Matériel roulant et accessoires :
Jean-Claude PRABEL, Florent CALMET, Cyrill JANAUDY, Pierre PERTUIZET

Cimetière - Réserve foncière - Affaires agricoles :
Jean-Claude PRABEL, Marie-Laure GAILLARD, Cyrill JANAUDY, Pierre PERTUIZET, Laëtitia PIZZINI

Bâtiments – Sécurité – Accessibilité :
Laurent JANAUDY, Florent CALMET, Monique FAVIER, Cyrill JANAUDY, Laëtitia PIZZINI, Lucas PONCET

Urbanisme :
Laurent JANAUDY, Fanny BEREZIAT, Sylvie JAMBOR, Florent CALMET

Gestion des locations communales :
Sylvie JAMBOR, Marie COMMARET, Marie-Laure GAILLARD, Magali ONCÜL

Fleurissement - Associations locales - Gestion des salles – Cérémonies :
Sylvie JAMBOR, Marie COMMARET, Jennifer MOISSONNIER, Magali ONCÜL

Bulletin, Site internet :
Sylvie JAMBOR, Monique FAVIER, Marie-Laure GAILLARD, Jennifer MOISSONNIER

Analyse des offres :
Lucas PONCET, Fanny BEREZIAT, Jean-Claude PRABEL, Cyrill JANAUDY

DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie) :
Jean-Claude PRABEL, Florent CALMET, Marie-Laure GAILLARD, Lucas PONCET

Groupe de travail révision « carte communale » :
Laurent JANAUDY, Fanny BEREZIAT, Jean-Claude PRABEL, Sylvie JAMBOR, Florent CALMET

Les Délégués

Défense : Jean-Claude PRABEL
Ambroisie : Jean-Claude PRABEL
CNAS : Laëtitia PIZZINI élue et Emilie MULTIN Agent
SEMCODA : Fanny BEREZIAT
Syndicat des Eaux Bresse Suran Revermont : Jean-Claude PRABEL et Pierre PERTUIZET
Syndicat intercommunal d'Energie et de E-communication : Florent CALMET titulaire, Laurent JANAUDY et Laëtitia PIZZINI suppléants

Le Comité Consultatif d'Action Sociale :

Sylvie JAMBOR, Marie COMMARET, Monique FAVIER, Jennifer MOISSONNIER, Magali ONCÜL, Pierre PERTUIZET, Edwige BURTIN, Denis LETONDAL.

Les Agents communaux :

Emilie MULTIN, Secrétaire de Mairie – Julien BRAIBANT, Agent communal en charge de la commune – Coline BUISSON, ATSEM et Agent communal en charge de la bibliothèque - Jocelyne PAUGET, Agent communal en charge de la garderie – Lyvia MOREIRA, Agent communal en charge de la cantine - Sarah TISSERAND, Agent en renfort à la cantine et à l'entretien des locaux.

Population

Plein de petits choux !

Victor NICOLET
Maël GRIOT
Lorenzo PIRÈS
Lyam HERBÉ
Gaby MASSON
Lorenzo et Océane DORET
Eva DURAND
Antoine HENRI

Gaby

Lorenzo et Océane

Ils ont pris un nouvel envol

Gérard FYON
Daniel CHENE
Max ENJOLRAS
Norbert MOREL
Jacquy MOREL
Philippe ROY
Angèle PIROUD épouse MONINOT
Gaston GUYARD
Antoine NEVEUX
Daniel GRENIER

Bienvenue dans notre village

André et Encarnacion BLAISE
Ahmed BENAD
Jean-Paul et Anne BOILEAU, leurs enfants
Pierre BURILLON et Lucie CHAGNARD
Armand-Philippe BUSCH et Mathilde SATORY, leur enfant
Jean-Marie DURAND et Célestine DESMARIS, leur enfant
Michel GALLION et Françoise MARECHAL
Jérémy GAZZA et Elise RABASTE
Xavier HENRI et Lolita GAUTHIER, leur enfant
Aurélien HERBÉ et Johanna AGON, leur enfant
Guillaume JANODET et Stéphanie LAGNIEU, leur enfant
Julien JIMENEZ GAVILAN et Charlie ADJAL, leurs enfants
Mickaël et Marie LEGRAIN, leurs enfants
Johan LEVEQUE et Margot LABEYLIE
Brigitte MARTI
Karim MERROUCHE et Carole CHAFIK, leurs enfants
Christophe REMY et Abigaël OUTURQUIN
Pierre-Louis RICHARD et Sandra PAGNEUX, leur enfant
Brigitte SANGOUARD
Guillaume TRENTIN et Roxane GERAT
Nathalie WALZ

Ils ont unis leur destinée !

Xavier HAREMZA et Clara TOURNIER

« En respect du règlement général de protection des données »

Renseignements utiles

Mairie de Cormoz

Emilie MULTIN vous accueille au secrétariat le lundi de 16h00 à 18h00, le mardi, le vendredi de 9h00 à 12h30, le 1er et le 3ème samedi du mois de 9h00 à 11h30
Le Maire et les adjoints sur rendez-vous
Tel : 04 74 51 20 20 – Email : mairie@cormoz.fr - site internet www.cormoz.fr

Numéros de téléphone utiles :

Nicolas SCHWEITZER, Maire	07 50 04 28 14
École publique	04 74 51 22 41
Cantine scolaire	09 72 46 74 21
Garderie scolaire	04 74 51 22 41
Bibliothèque municipale	06 47 06 79 30
Collège de St Trivier de Courtes	04 74 30 70 43
Mission locale Jeunes	04 74 45 35 37
Pompiers	18 ou 112
Chef de corps	06 18 42 21 35
Urgences médicales	15
Gendarmerie	17 ou 04 74 30 70 17
M. le curé (Pierre-Yves MONNOYEUR)	04 74 30 70 63
Dépannages ENEDIS	09 72 67 50 01
Ligne Alerte ENEDIS	Application LigneAlerte
Dépannages GDF	08 10 43 30 01
Dommages réseaux Orange	dommages-reseaux.orange.fr
SOGEDO	03 84 48 83 37
ADMR St Trivier de Courtes	04 74 47 00 13
CLIC des Pays de Bresse St Trivier de Courtes	04 74 30 78 24
ADAPA Pont de Vaux	04 74 45 59 64
Accueil de Jour Lou Vénou	06 71 40 93 06
Assistantes sociales Département de l'Ain	04 74 25 61 96
Rubis à la demande	04 57 38 37 01

Panneaupocket

Depuis deux ans, la commune a adhéré à l'application « Panneaupocket » permettant à ses administrés de suivre l'actualité de la commune sur son smartphone, sa tablette et son ordinateur.
Des évolutions ont été apportées dernièrement :

- La possibilité d'activer ou de désactiver les notifications pour chaque favoris grâce au bouton « cloche »
- La création de nouvelle identité liée à la gendarmerie (ex : Gendarmerie COB de Montrevel-en-Bresse, Groupement de Gendarmerie de l'Ain)
- La création de nouvelle possibilité de saisie pour l'administrateur
- La création d'un nouvel onglet « agenda » en bas de votre écran vous permettant de visualiser les manifestations, sorties autour de chez vous

Délivrance des cartes d'identité

Depuis le 1er janvier 2017, pour obtenir ou renouveler une carte d'identité, il convient de se rendre dans une commune dotée d'un système électronique, comme pour les passeports (Bourg-en-Bresse, Coligny, Montrevel-en-Bresse, Pont de Vaux …) Prendre rendez-vous.

Inscriptions sur les listes électorales

Depuis le 1er janvier 2019, les inscriptions sur la liste électorale peuvent se réaliser tout au long de l'année au secrétariat de mairie. Vous pouvez également effectuer votre inscription sur internet : **https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396**

Assistantes maternelles :

Mme	AJOUX Gwendoline	494 route de la Charme	06.51.05.85.64
Mme	DUSSAUD Virginie	407 route de la Bascule	06.74.11.64.96
Mme	FELIX Marie-Laure	110 route de la Bascule	04.74.47.32.38
Mme	GASSER Mylène	571 route des Avignons	06.61.71.94.77

Tarifs communaux

Salle polyvalente

Habitants de Cormoz : 1 jour = 171,00 € - 2 jours = 265,00 € / Extérieurs : 1 jour = 260,00 € - 2 jours = 406,00 €
Extérieurs marchands : 1 jour = 333,00 € / Petite réunion, vin d'honneur sans utilisation cuisine : 72,00 €
+ 62,00 € si chauffage (période hivernale)
+ 62,00 € pour montage et démontage podium par l'employé communal
+ 47,00 € pour les équipements sono-vidéo
+ 50,00 € forfait nettoyage sol de la grande salle (hors balayage et sol exempt de grosse souillure)
Une caution de 500,00 € et une attestation d'assurance responsabilité civile sont demandées.

Vestiaires stade

79,00 € pour le week-end aux habitants de Cormoz uniquement

Manifestations extérieures à la salle

Possibilité de louer tables et chaises = 5,00 € la table ; 0,80 € la chaise
Pas de vaisselle
Le comité des fêtes loue également du matériel aux habitants de la commune :
1 table + 2 bancs : 4,00 € - Remorque frigorifique : 60,00 € (du vendredi au lundi), 100,00 € la semaine (chèque de caution 500,00 €) – Barnum 4,50 m x 3 m : 30,00 € (caution 200,00 €)
Pour tous renseignement, contacter Marie-Laure GAILLARD au 06 21 95 66 89

Cimetière

Concessions cimetière (2m²) : 15 ans : 110,00 € - 30 ans : 221,00 €
Columbarium : Emplacement pour 1 urne : 276,00 € pour 15 ans renouvelable
Emplacement pour 2 urnes : 336,00 € pour 15 ans renouvelable
Jardin du souvenir : Plaque et gravure réalisées par la commune : 105,00 € - Dispersion des cendres gratuite
Caveaux pour urnes : 15 ans : 326,00 € - 30 ans : 420,00 €

Tarifs restaurant scolaire et garderie au 1er septembre 2022

Repas enfant : 4,10 € - Repas exceptionnel : 6,00 € - Garderie périscolaire matin ou soir : 2,70 €

Rubis Point d'arrêt

Arrêt au village + d'autres courant 2023

Déchets

Ramassage des ordures ménagères : le mercredi matin
Tri sélectif : 4 conteneurs sont à la disposition des usagers à "Croix Blanche" et "Aux Montets"
Déchetterie : tél : 04 74 47 03 53 – Ouverture les lundi et mercredi de 14h00 à 18h00 et le samedi de 8h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00 – carte d'accès obligatoire

Correspondant Presse :

La Voix de l'Ain: Monsieur Yves Goux au 06 70 34 03 58 mail: yves.goux28@laposte.net

Vie sociale

Après deux années de crise sanitaire, le traditionnel repas des aînés, organisé par le Centre Communal d'Action Sociale, a enfin pu se dérouler le 11 novembre 2022. Un moment de convivialité, de partage, même si le nombre de participants était plus faible.

A partir du 1er janvier 2023, le C.C.A.S. est remplacé par un Comité Consultatif d'Action Sociale au sein du Conseil Municipal.

Bonne année 2023 !

CLIC du Bassin Burgien
Centre local d'information et de coordination gérontologique

Tél : 04 74 22 11 11
clicbassinburgin@adag01.fr

ADMR
pour tous, toute la vie, partout

Tél : 04 74 00 13 47

adil
Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Ain

Tél : 04 74 21 82 77
adil@adil01.fr

adapa
AIDER & ACCOMPAGNER À DOMICILE

Tél : 04 74 45 59 64
contact@adapa01.com

AIN 01
le Département

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
AIN

Tél : 04 74 21 02 01
ain.auvergnerhonealpes.soliha.fr

La Grange aux Parapluies

contact@lagrangeauxparapluie,fr

Dépenses de fonctionnement 2022

Charges à caractère général (énergies, assurances, fournitures scolaires, entretien bâtiments)	**147 091 €**
Charges de personnels	**177 253 €**
Atténuation de produits (Attribution de compensation CA3B)	**23 011 €**
Dotation aux amortissements	**4 531 €**
Autres charges de gestions courantes (Indemnités élus- subventions CCAS et associations)	**57 239 €**
Charges financières (intérêts d'emprunts)	**3 985 €**
TOTAL	**413 110 €**

Recettes de fonctionnement 2022

Excédents antérieurs reportés	**287 392 €**
Produits des services (concessions cimetière, redevances périscolaires)	**46 149 €**
Impôts et taxes	**278 360 €**
Dotations et participations	**116 491 €**
Autres produits de gestion courante (revenu des immeubles …)	**64 799 €**
Autres produits exceptionnels	**5 798 €**
Atténuation de charges	**1 503 €**
TOTAL	**800 492 €**

Compte tenu de la date d'édition du bulletin municipal, les comptes sont arrêtés au 15/12/2022.

Encours de la dette

Les annuités de remboursement d'emprunts s'élèvent à 30 770 € en 2022.

Intitulé du prêt	Montant emprunté	Date début	Date fin	Capital restant dû au 31/12/22	Taux
Prêt extension école	91 000 €	31/12/2014	11/03/2026	32 519 €	2.27 %
Prêt centre multiculturel	120 000 €	17/06/2015	01/02/2035	82 109 €	1.76 %
Aménagement route de la Bascule	100 000 €	01/07/2018	01/07/2033	75 274 €	1.35 %
Emprunt 2021	100 000 €	25/06/2021	25/06/2031	90 192 €	0.43 %

Détail des principales opérations d'investissement réalisés en 2022

Bâtiments		Matériels	
• Chaudière gaz bâtiment mairie salle polyvalente	24 380 €	• Matériel cantine	1 539 €
• Chaudière gaz condensation logement 46 place de l'école	5 100 €	• Armoire frigorifique salle polyvalente	3 502 €
• Réfection des façades commerces	14 628 €	• Tableau blanc salle de classe	500 €
• Réfection façade école	9 149 €	• Matériel informatique – écrans	360 €
Voiries et Réseaux programme 2022	**54 879 €**		

Urbanisme

Révision de la carte communale

Toujours en étroite collaboration avec notre urbaniste, l'Agence 2BR de Lyon, les étapes avancent, les phases de diagnostic et le projet sont achevés. Une réunion publique de présentation a eu lieu, vous pouvez retrouver toutes les étapes et comptes-rendus des réunions sur le site de la commune : https://cormoz.fr/vie-pratique/urbanisme/

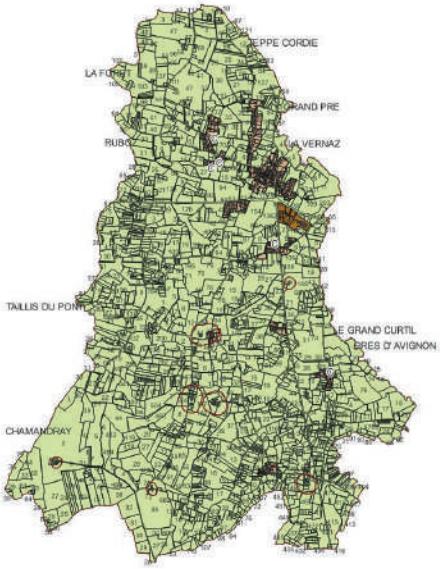

Les étapes à venir :

- Consultation de l'autorité environnementale (MRAE) sur la nécessité de réaliser une évaluation environnementale (2 mois) ;
- Consultation des services de l'Etat : avis sur le projet arrêté avant son approbation (3 mois) ;
- Enquête Publique : avis de toute personne intéressée par le projet de Carte Communale (1 mois d'enquête + 1 mois d'organisation) ;
- Approbation de la Carte Communale : prise en compte des avis et délibération en Conseil Municipal ;
- Transmission du dossier au Préfet pour co-approbation (2 mois).

Le DICRIM

Informer chacun des habitants sur les risques majeurs auxquels la commune est exposée, répond autant au devoir légal qu'à la volonté de partager avec l'ensemble des citoyens tout ce qui fait la vie de la municipalité. Le Document d'information sur les risques majeurs (DICRIM) s'inscrit dans cette mission essentielle de transparence et de responsabilité. Élaboré cette année, c'est un outil de prévention qui dresse l'état des lieux des risques, ainsi que sur les moyens d'alerte, il donne des consignes individuelles à respecter au cas où le risque deviendrait réalité. Ce document est à votre disposition au format papier à la mairie ou sur le site de la commune : https://cormoz.fr/vie-pratique/reglements/

Déclaration d'urbanisme

CERTIFICAT D'URBANISME
DÉCLARATION PRÉALABLE
PERMIS DE CONSTRUIRE
PERMIS D'AMÉNAGER
PERMIS DE DÉMOLIR

Tous travaux doivent faire l'objet, avant leur réalisation, d'une Déclaration Préalable ou d'un Permis de Construire (clôtures, piscine, petites modifications, abri, annexe, façade, changement de destination, construction nouvelle…).
Le but de ces autorisations est de vérifier l'insertion des projets dans le milieu environnant et de respecter la Carte Communale ainsi que les règles définies dans le « Réglement National d'Urbanisme (RNU) ». Aussi le « Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) » de l'Ain ou le recours à des professionnels qualifiés peuvent apporter des conseils en terme d'intégration de vos projets.

Nous construisons pour nous-mêmes, mais aussi pour nos voisins.

Bâtiments

Bâtiments locatifs :

Peinture des volets du bâtiment de l'ancienne cure et rafraîchissement d'un logement place de l'école.
Mise en place d'une pompe à chaleur air/air pour l'épicerie.
L'entretien régulier est aussi réalisé ; une 2ème chaudière défectueuse, place de l'école, a été remplacée par une nouvelle ayant un rendement énergétique plus performant.

Bâtiments publics :

Amélioration énergétique : la chaudière à gaz du bâtiment mairie - salle polyvalente - bibliothèque a été remplacée par une nouvelle, toujours dans un souci d'économie et de performance énergétique.
Peintures : L'entretien régulier des peintures a été réalisé, salle du conseil, porte de l'église, monument aux morts, mairie, salle polyvalente… Remplacement des fibros cassés de la toiture du local de stockage des associations.
Maintenance annuelle : le système de sécurité incendie a été mis en conformité pour faire suite aux prescriptions de la commission de sécurité du SDIS.
Programme de restauration des façades : La face Est de l'école, les commerces boulangerie/épicerie, ainsi que le local pompier ont été ravalés. Concernant ce dernier l'isolation thermique par l'extérieur va être réalisée concomitamment.

Les projets :

Ecole : La municipalité avance sur le projet de préau, en collaboration avec le maître d'œuvre, le cabinet AC3 CROPIER. Les phases d'étude, de contrôle et de diagnostic ainsi que le permis de construire ont été réalisés. La consultation des entreprises commencera prochainement, pour des travaux planifiés pour **juillet 2023.**

Bâtiments

La Chapelle de Bellor

Après plus de 7 mois de travaux, le chantier de réfection de la Chapelle de Bellor est désormais terminé. Mobilisant près d'une quinzaine d'artisans, cette opération exceptionnelle a été possible notamment grâce à l'association des Amis de la Chapelle de Bellor, aux donateurs, ainsi qu'aux 5 institutions. De ce fait, une partie de la couverture, la zinguerie, les murs, les peintures, les décors d'art, le statuaire, les vitraux se sont vus bénéficier d'une véritable et authentique remise en état. Lancé en 2019, l'incroyable chantier de réfection de la Chapelle de Bellor s'est achevé en octobre. Afin de soutenir ce chantier d'exception plusieurs institutions ont pris part, le Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Préfète de l'Ain, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Ain et la fondation du Patrimoine. En collaboration avec l'association des Amis de la Chapelle de Bellor, la commune de Cormoz a réalisé la maîtrise d'ouvrage. A travers les multiples réunions de chantier, nous avons pu poursuivre l'avancement. La maîtrise d'œuvre fut gérée par le cabinet Jacques Gerbe & Associés.

Un chantier d'exception

Au départ une statue de la Vierge était nichée au creux d'un vieux chêne. Puis fut édifié un premier oratoire vers 1730, qui a donné naissance à un pèlerinage bressan. Détruit à la Révolution, remanié plusieurs fois, l'édifice est reconstruit et agrandi en 1874. En raison de la présence d'ex-votos, de traces de fresques, de crépis très abîmés par l'humidité, elle avait donc besoin d'une restauration générale. Ainsi, zingueur-couvreur, terrassier, maçon, électricien, peintre, déplombeur, métallier, menuisier, marbrier, restaurateur statuaire, maître-verrier et peintre d'art ont pu intervenir sur ce chantier. Ils se sont succédés pour leur expertise essentielle à la conservation de ce patrimoine. En 2022, la commune de Cormoz réécrit une nouvelle page de l'histoire.

« Si le chantier de restauration est terminé ainsi que la convention avec la Fondation Du Patrimoine, les Amis de Bellor continuent leur route !
Il fourmille de nombreux projets de remise en état comme le rafraîchissement de la sacristie, les abords de la chapelle mais aussi ceux du hangar.
Notre objectif est que ce lieu reste accueillant pour des manifestations cultuelles, culturelles, des pique-niques, … en quelques mots faire vivre ce lieu.
Nous renouvelons nos remerciements à tous ceux qui nous ont soutenus et accompagnés dans cette belle aventure. Nous espérons vous revoir pour continuer à faire vivre ce lieu authentique devenu incontournable dans notre village.
Rendez-vous en 2023 pour un apéritif, un cinéma en plein air ou la dégustation de gaufres cœur ! »

Les Amis de Bellor

Voirie

L'entretien des routes

- L'entreprise SAAF a réalisé des travaux pour 9 700,00 € :
  - Mise en place d'une canalisation vers la Semcoda
  - Traversée de routes et réfection d'un fossé, chemin des Tronches et route de la Bascule

- L'entreprise SOCAFL a effectué des travaux pour 45 000,00 € :
  - Route de Chamandray
  - Route Champ du Bourg (traversée de routes + bordures)
  - Route de la Bascule

Matériel

Coût d'achat	99 960,00 €
Reprise ancien tracteur	30 000,00 €
Reste à charge	69 960,00 €

Acquisition d'un nouveau tracteur JOHN-DEERE

Le tracteur a engendré de nombreuses dépenses sur deux années (14 000,00 €). La difficulté a été de se procurer des pièces de rechange. Ainsi il est resté immobilisé au garage 3 mois, pour remplacer la pompe d'injection. Le Conseil Municipal a décidé de le remplacer par un tracteur neuf. Il sera livré en début d'année 2023.

DECI (Défense Extérieure Contre l'incendie) :

La commune a continué la mise en normes du plan de Lutte Contre l'Incendie avec l'implantation de 3 nouveaux emplacements dans les quartiers Rouboz/Futioz – Petit Ronjon – Grange Millat/Riverate. Ils seront réalisés dans le premier trimestre.

Ecole primaire

L'année 2022 a été riche en projets sur le thème de l'eau :

Réalisation d'un livre « A l'école des coquillages » avec l'aide d'une auteure-illustratrice, Marie Quentrec

Visite du musée de l'imprimerie

et du moulin de Ménétreuil pour les élèves de maternelles et de CP-CE1

Classe découverte

(3 jours/2nuits) à la base de Montrevel pour les élèves de CE2-CM1-CM2

Mais aussi ...

Restaurant Scolaire

Lyvia Moreira, responsable du restaurant scolaire, doit appliquer les grandes mesures imposées par la loi EGAlim. Elles ont vocation à développer une alimentation plus durable en restauration scolaire.
Lyvia intègre désormais un menu végétarien par semaine. Elle cuisine des produits bio, des produits locaux, labellisés et favorise les circuits courts dans l'élaboration des menus.
Les serviettes en papier ont été supprimées. Les serviettes en tissu sont lavées par les agents municipaux depuis la rentrée de septembre. Le restaurant scolaire de Cormoz est soumis à l'obligation de déclaration annuelle de l'ensemble de ses achats et actions menées afin de justifier de sa mise en conformité.

Les 5 objectifs de la loi EGAlim que nous devons atteindre :

- ***50% de produits durables et de qualité dont 20% de produits bio dès le 01/01/2022.***
- ***Un repas végétarien hebdomadaire en restauration scolaire.***
- ***Information aux convives une fois par an par voie électronique ou par voie d'affichage.***
- ***La lutte contre le gaspillage alimentaire : l'obligation de réaliser un diagnostic du gaspillage alimentaire et de signer une convention de don (pour les restaurations importantes).***
- ***Substitution du plastique : plus de bouteille d'eau, d'ustensiles à usage unique et disparition progressive des contenants de cuisine.***

Autre nouveauté cette année, la commune de Cormoz a obtenu son agrément au programme « Lait et fruits à l'école ». Ce programme, soutenu par l'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer, consiste en l'octroi d'une aide pour la distribution de fruits et légumes, de lait et de certains produits laitiers aux élèves dans les établissements scolaires. L'objectif est de promouvoir des habitudes plus saines, de diversifier les habitudes alimentaires des enfants et d'améliorer la connaissance des filières et des produits agricoles.

FranceAgriMer
ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Les inscriptions aux services périscolaires s'effectuent sur le site « monespacefamille.fr »

La cantine en quelques chiffres :
• 6 655 est le nombre de repas servis de septembre 2021 à juillet 2022.
• 1 282.50 € H.T. est le montant des investissements réalisés en 2022 pour la cantine avec l'acquisition d'un robot multi-usage fonctions coupe-légumes, bol pour préparations pâtissières et blender ainsi que l'achat d'un mixeur plongeur.

Garderie Periscolaire

L'accueil périscolaire est un service communal. Jocelyne Pauget, responsable de la garderie, assure la surveillance des enfants. Ils réalisent des activités manuelles, jouent ensemble à jeux de sociétés.

Les horaires d'accueil :
De 7h00 à 8h50
De 16h30 à 18h30

FELIZ
DE NOEL
CORMOZ

Sou des Ecoles

2022 : Que dire ? Une année où la plus grande qualité de beaucoup d'associations aura été encore pour une année : l'adaptabilité !

Le Sou des Écoles de Cormoz aura eu la joie de pouvoir réaliser tout de même toutes les manifestations prévues au calendrier, mise à part le loto qui s'est transformé en une grande tombola. Le vide grenier a été de nouveau annulé faute de bénévoles en 2022.

Toutes les manifestations réalisées ont connu un franc succès, et cela est aussi grâce à vous, chers parents, cher(e)s Cormoziens et Cormoziennes.

Qui dit nouvelle année dit nouveau bureau :

Président : Cyrille CHANTEREAUX
Vice présidente : Marie COMMARET
Trésorier : Loïc HUMBERT LABEAUMAZ
Secrétaire : Ophélie DARBON
Membres actifs : Cécile CHANEL, Romain MABILEAU, Yohann DUFOUR, Elise FAVIER, Laurie NALLET, Mélanie COMMARET, Mylène MARILLER.

Bienvenue aux nouveaux membres !

Grâce aux finances saines de notre association et à une équipe enseignante très motivée et pleine d'idées, les enfants ont eu la joie de faire :

- **Un projet commun aux 3 classes : écriture d'un album avec Marie QUINTREC (un livre offert par fratrie)**
- **Pour les cycles 1 et 2 : Une sortie à l'aquarium de Lyon et au parc de la Tête d'Or, ainsi qu'une sortie de fin d'année au Musée de l'Imprimerie de Louhans et à l'Écomusée**
- **Pour les cycles 3 : une sortie avec 2 nuitées à la base de Montrevel en Bresse avec des activités sur le thème de l'eau.**

Envie de rejoindre une équipe motivée et dynamique, n'hésitez pas à nous contacter au 07.49.94.51.38 ou par mail soudesecolescormoz@gmail.com

Côté dates 2023 !!
Loto 12 février
Vente de printemps 7 mai
Fête de l'école 4 juillet
Halloween 31 octobre
Cassoulet 25 novembre

MERCI !

Bibliothèque municipale

Nouveaux horaires

Tous les lundis et vendredis de 16h45 à 18h45
Le 1er mercredi et le 1er samedi du mois de 9h30 à 11h30

La résidence artistique Cycles

Des centaines de documents vous sont accessibles !

Cliquez sur mabib.fr/bibliocormoz/
Puis réservez en ligne

Et encore plus d'ouvrages sur ***lecture.ain.fr***

Allez faire votre marché sur le site et nous pouvons réserver ce qu'il vous plaît à la Bibliothèque

Service public Gratuit pour tous

Bibliothèque municipale
bibliocormoz@gmail.com
0647067930

Comité de fleurissement

« Cette année, un mot a été beaucoup prononcé dans une journée, c'est « chaleur ». Et les fleurs ont, comme nous, souffert ».

Il nous faudra trouver des variétés moins sensibles au soleil et demandant moins d'eau.

La bonne nouvelle : les poulets et les lapins installés au rond-point, sont tous là. Aucune disparition.

Le système d'ancrage au sol a été efficace en décourageant les éventuels amateurs de décoration pour les jardins.

Le gros travail de cette année a été l'installation de bordures en ciment devant l'église et autour des statues, ainsi que le changement des vieux rosiers par des fleurs à bulbe.

Quant au pot-au-feu qui fait son retour cette année, malgré l'absence de gluten et beaucoup de légumes, il n'attire pas la jeune génération.

« Nous souhaitons et espérons que le fleurissement de notre village, procure un plaisir à tous ses habitants ».

À l'année prochaine !!!

Manifestations 2023 :

25 Février : flamenkuch et tartes sucrées.
1er Mai : vente de muguet devant la boulangerie (qui sera fermée)
14 Octobre : pot au feu

Les acteurs économiques et associatifs

Les artisans commerçants

ANSART Transport	Société de Transport routier	06 71 69 12 83
Auberge du Grand Ronjon	Restaurant – Chambres d'hôtes	04 74 51 23 97
AUGER Hubert Multi-Services	Petits travaux - Tout corps d'état	06 13 53 01 20
Baloo auto-service	Entretien et réparation de véhicules	04 74 30 83 12
BERSOT Lionel	Marbrerie - Tailles de pierre – Funéraire	04 74 51 27 50
BORGNANA Nathalie	Coach – Thérapeute – Musicothérapie	07 48 77 34 17
BR Modulaire	Vente de bungalows neufs - occasions	04 72 25 47 83
CALLAND Elisabeth	Soutien scolaire du cours préparatoire à l'adulte	06 63 51 49 95
CLAMEXT (L. CALLAND)	Mesure, expertise réseaux de téléphonie mobile	06 32 40 91 01
COMTET Christophe et Ingrid	Boulangerie – Pâtisserie	04 74 42 71 04
CUMA La Bresse	Coopérative de matériel agricole en commun	06 85 19 60 50
CUMA de Cormoz	Distillerie	06 01 87 16 03
Diagamo (G. BEERLI)	Diagnostics immobiliers	06 16 01 58 33
Ferme aquacole de Petit Ronjon	Alevins et poissons d'étang	04 74 24 31 99
Fromagerie THEVENET	Fabrication et vente de fromages	06 86 55 75 30
HUMBERT Jérémie	Courtier en prêt immobilier	06 80 25 95 90
MULTIN Emilie	Assistance informatique et administrative	07 51 68 40 49
OFALIS (O. FERRIER)	Ingénieur Conseil en organisation du BTP	06 17 42 38 37
Les Patelones	Gîte	07 55 63 88 08
Pension Éducation Canine	Pension et éducation canine	06 61 69 04 60
ROMAND Stéphane	Magnétiseur	06 23 13 76 36
SARL MORTEL Kévin	Travaux agricoles – TP et Terrassement	06 77 28 02 45
MOULIN Eric	Agent immobilier	06 12 87 41 48
Des Soins et des Sons (Y. SCHWEITZER)	Reiki (soins énergétiques)	04 26 37 59 76
Christelle SUBTIL	Ménage et repassage	06 13 67 47 47
Taxi PROST SAS	Taxi	04 74 51 27 81
Oxyane	Approvisionnement en céréales	04 74 14 06 50

Cette liste est non exhaustive et reste informative.

Les Présidents d'associations

Amicale des sapeurs-pompiers	Guillaume GAILLARD/Julien SERVE	06 76 53 53 08
Amis de la chapelle de Bellor	Jean-Luc FAVIER/Isabelle PROST	06 15 66 20 02
Comité des Fêtes	Marie-Laure GAILLARD	06 21 95 66 89
Comité de Fleurissement	Mireille MOISY	04 69 19 26 68
Club de l'Amitié	Jean-Claude GERGOT/Anatole MARECHAL	04 74 51 25 14
Gym-Plus	Marie-Thérèse ALOTTO	04 74 42 21 45
Football Club Cormoz St Nizier	Jilali RAI	06 23 78 19 26
Le Petit Théâtre de Cormoz	Didier MICHON	06 20 15 04 06
Les 3C (Conscrits et classards de Cormoz)		
Petits contes en balades	Hélène DENIZOT	04 74 51 28 41
Société de Chasse SCCC	Noël PRUDENT	06 83 03 07 63
Société de Pêche la Gaule Cormozienne	Pierre POUPON	06 50 96 40 44
Sou des Ecoles	Cyrille CHANTEREAUX	06 71 46 74 11
Tous avec Laura	Claire NILLON	06 89 37 58 24
Croqueurs de Pommes Jura Bresse		04 74 51 20 03

Sapeurs Pompiers

Résumé des 30 interventions en 2022

- **18 secours à personne**
- **1 incendie**
- **2 opérations diverses**
- **3 accidents sur voie publique**
- **6 interventions pour des nids de guêpes**

Le CPINI (Centre de Première Intervention Non Intégré) a également assuré le poste de secours lors de la course cycliste du 15 août et du cyclo-cross en octobre.

Gérald PERRET, qui faisait déjà partie du CPINI en 2020, était temporairement inactif pour suivre ses formations au CS de Varennes. Il devient opérationnel au CPNI de Cormoz en 2022. L'effectif du CPINI est maintenant de 15 pompiers actifs suite aux démissions d'Emilie MULTIN et Jean-Luc MONTMAIN pour convenances personnelles.

Nouvelles recrues !!!

Mathieu ROZAND et Lucie CHAGNARD ont rejoint le CPINI en 2022.

Lucie CHAGNARD était pompier au CS (Centre de Secours) de Coligny et elle intègre le CPINI à la suite de son emménagement à Cormoz.
A noter qu'elle est à jour de toutes ses formations obligatoires. Après son recyclage SUAP (Secours d'Urgence A Personnes) suivi en novembre, elle est entièrement opérationnelle.

Mathieu ROZAND a suivi les tests de présélection physique avec succès. Il est pour l'instant observateur et suivra toutes ses formations nécessaires dès que possible.

Amicale des pompiers

C'est avec enthousiasme que Luc MOISSONNIER a organisé une dernière fête des gaufres traditionnelle grâce à la levée des restrictions sanitaires, avant de laisser sa place. Personne n'a perdu la main, de plus Romain et Loïc ont appris assez rapidement !
Puis en avril 2022, Guillaume GAILLARD et Julien SERVE sont devenus co-présidents de l'Amicale. Les pompiers ont également participé aux défilés lors des cérémonies du 8 mai et du 11 novembre. La tournée des calendriers qui se déroule en décembre, permet de récolter des dons pour financer les achats de matériel et des équipements pour améliorer les services de secours sur la commune.

Une pompe professionnelle d'occasion a été achetée et installée par l'Amicale sur le VPI (Véhicule de Première Intervention) de Cormoz. Les membres bénévoles se sont chargés de son adaptation sur le véhicule et de l'installation d'une LDT (Lance sur Dévidoir Tournant). Le VPI de Cormoz est maintenant équipé comme les véhicules des centres de secours.

Merci à tous les habitants pour leurs dons !

• FCCSN

La crise sanitaire est enfin dernière nous !
Toutes les manifestations habituelles ont pu avoir lieu la saison dernière.
Les effectifs sont revenus à un niveau normal, nous avions 102 licenciés, dont 32 féminines.

Un point sur les effectifs :

	2020-2021	2021-2022
Séniors	24	20
Féminines	15	13
U18	0	11
U15	15	0
U13	10	14
U11		8
U7-U9	11	16
Baby	6	4

Les seniors :

Les garçons, toujours sous la houlette de Eddie SORDET, ont remporté la 2nde place du Challenge Sportivité ! Félicitations à eux ! Les entraînements sont maintenus les mercredis et vendredis soir.

Les féminines, entraînées par Aymeric PROST, étaient engagées dans le championnat à 8 ; elles ont fini 1ère de leur poule. Les entraînements ont lieu les mardis et vendredis soirs, de 19h30 à 20h45. Pour la saison 2022-2023, une équipe vétéran a pu être reformée.

Les jeunes :

Baby: nous accueillons toujours les plus petits, de 3 et 4 ans, le mercredi, de 18h à 18h30.
U 7: encadrés par Kevin BENONNIER.
U 9: Jilali RAI gère ce groupe, aidé par Aurélien CHETCUTI.
U 11: entrainés par Cheyenne TISSERAND; elle est épaulée cette année par Michel LECAPITAINE.
U 13: faute d'effectif, nous n'avons pas pu engager d'équipe pour la saison 2022-2023
U 15: après une saison à vide, un petit groupe a pu se former, et pour pouvoir engager une équipe, nous avons conclu une entente avec MARBOZ. Rodolphe PEYRAT s'occupe de ce groupe, les mardis et jeudis soir, à Marboz pendant les périodes scolaires, à Cormoz pendant les vacances
U 18: toujours coachés par Mikael BAUDOIN. Les effectifs étaient un peu juste cette 1ère saison, mais les joueurs n'ont rien lâché !

Le Club remercie les municipalités de Cormoz et Saint-Nizier-le-Bouchoux pour leur soutien et l'entretien des stades

Merci également aux supporters qui encouragent les équipes, à domicile comme à l'extérieur.

Le Petit Théâtre de Cormoz

Durant cette longue période sans représentations, deux nouvelles recrues ont rejoint le Petit Théâtre : Edwige en tant que comédienne et Fabrice pour la technique.

Grâce à son travail assidu avec Mathé, son metteur en scène, et grâce à l'aide de ses fidèles bénévoles, la troupe de comédiens est remontée sur scène, en septembre 2022, pour présenter sa pièce.

« Et surtout pour le pire ! »

Le public, toujours fidèle, a beaucoup apprécié cette pièce comique de l'auteure Viviane TARDIVEL.
Dès fin 2022, les comédiens se sont mis à la recherche d'une nouvelle comédie pour des représentations en janvier 2024.

Si vous souhaitez rejoindre la troupe (comédien ou bénévole), n'hésitez-pas !

Contact : Didier MICHON au 06 20 15 04 06

Gym +

Cette année encore nous proposons deux activités :

- Gym douce Le Mardi matin de 10h15 à 11h15 avec Loana DANANCHER
- Zumba Le Lundi soir de 19h15 à 20h15 avec Sonia ARNOLD

Si vous êtes intéressé(e), venez nous rejoindre !

Nous proposerons une paëlla à emporter,

le Samedi 08 Avril, nous comptons sur votre participation

Les Petits Contes en Balade

Et voici que Les Petits Contes en Balade ont continué de cheminer...

En mars, ils ont retrouvé les résidents de L'EHPAD de St-Trivier, pour partager avec eux un moment de contes, de poésie, et de chants, accompagnés à l'orgue de barbarie.

En juin, ils ont fait découvrir aux enfants de la bibliothèque de Beaupont, puis à ceux de l'école de Cormoz, dans le cadre de la bibliothèque, les histoires du « Gros Navet » que « Petit Père » a eu tant de peine à arracher !...
C'est au début juillet que leur traditionnelle balade a conduit les amateurs de contes en marche, au Petit Avignon et le long du Sevron.

Pour fêter ses 20 ans, la bibliothèque de Saint-Nizier-le-Bouchoux leur a demandé d'organiser, au mois de septembre, une sympathique balade autour du plan d'eau de Mépillat.

Et enfin, lors de la soirée du 14 janvier, (qui remplacera celle du 26 novembre) avec lectures, contes et chants ils vous emmèneront sur les flots à la rencontre des gens de la mer !

Merci à tous ceux qui nous suivent et qui nous prêtent leurs oreilles attentives !

Car les conteurs le savent bien :

« S'il n'y avait pas d'oreilles pour écouter…
Il n'y aurait plus de contes à raconter... »

Croqueurs de pommes

Non, les Croqueurs de pommes ne sont pas des gourmets gourmands !

Ils sont les membres d'une association nationale qui réunit des passionnés d'arbres fruitiers. Mais pas n'importe lesquels, les vieilles variétés que notre société a en grande partie mises de côté ou oubliées, au seul profit des Golden et autres Pink Lady proposées dans les grandes surfaces. En effet les Croqueurs de pommes se sont donné pour mission de sauvegarder la riche et précieuse biodiversité fruitière. Répartis en plus de 60 associations locales, qui chacune œuvre sur son territoire, ils recensent, identifient et multiplient les nombreuses vieilles variétés qui peuplent les vergers des campagnes françaises.

Chez nous, ce sont les **Croqueurs de pommes Jura-Bresse.** Depuis sa création notre association locale a participé à la réalisation de **vergers de sauvegarde**, totalisant quelques 600 arbres fruitiers. Nous avons aussi accompagné la création de vergers chez des particuliers, avec une moyenne de 6 vergers d'une quinzaine d'arbres chaque année, soit quelques 450 arbres plantés. Nous accompagnons actuellement différentes communes sur des projets de création de vergers : deux vergers à Bourg-en-Bresse. Chaque année nous proposons des **bourses aux greffons** dont le rôle est essentiel pour la propagation des variétés anciennes. Nous y distribuons gracieusement des greffons et mettons à disposition des porte-greffes avec la possibilité de les faire greffer sur place par nos experts. Nous estimons ainsi avoir contribué à la plantation de quelques 17'000 arbres de diverses variétés sur notre territoire, lequel recouvre la Bresse Bourguignonne, la Bresse Jurassienne et la Bresse de l'Ain. En conclusion, nous sommes à la disposition des communes, associations ou particuliers qui souhaiteraient contribuer à la sauvegarde de la riche biodiversité des variétés fruitières anciennes en accueillant un verger.

www. croqueursdepommes-jurabresse.fr/

www.facebook.com/groupscroqueursdepommes

jurabresse

Les Croqueurs de pommes
Jura-Bresse Secrétariat, La Bascule,
28 chemin de l'Etang,
01560 CORMOZ

La Gaule cormozienne

À la recherche de bénévoles...

Le début d'année 2022, perturbé par la situation sanitaire n'a pas permis d'organiser notre journée Goujonnette de Février qui reste notre plus importante manifestation.

Néanmoins, le concours et le repas de Juillet ont bien eu lieu ; avec une bonne participation au concours notamment pour les enfants. La tombola proposée à cette occasion, a obtenu un grand succès ; nous remercions tous les donateurs de lots qui ont contribués à cette réussite.
Baisse des ventes à notre repas de midi qui avait lieu à la salle des fêtes.

Malgré une diminution de nos recettes en 2022, les alevinages de Mars pour l'ouverture de la truite et début d'année seront maintenus. Les ventes de carte de pêche sont en légère progression cette année soit 102 cartes vendues toutes catégories confondues (adultes, enfants, dames, journées).

Pour l'année 2023, un changement de date est à noter ; notre concours et repas de Juillet sont annulés pour être remplacés au 10 Juin par un concours de Pétanque suivi d'un repas côtelettes /frites en fin de journée.
Les autres dates sont maintenues :
Repas Goujonnette le 5 Février - Beaujolais Nouveau le 17 Novembre

Bien entendu, l'organisation de ces manifestations nécessite de la main d'œuvre qui actuellement n'est pas suffisante au sein de la Gaule Cormozienne.

Un appel est lancé aux sociétaires afin qu'ils nous rejoignent pour assurer la survie de notre association.

En espérant vous retrouver nombreux lors de nos manifestations, nous vous souhaitons une excellente fin d'année.

Société de chasse

La Société de Chasse de Cormoz, dans un souci d'équité, demande à tous les propriétaires fonciers, résidant ou non résidant de la commune, d'informer M. le Président ou un membre du bureau, de toutes transactions (achats, ventes, successions, héritages) concernant ses fonciers.

En effet, la Fédération Départementale de Chasse demande à notre société de fournir tous les éléments cadastraux afin de régulariser notre territoire de chasse.

Pour information, la Société de Chasse de Cormoz reste intéressée pour louer, à tous propriétaires, les terrains cultivés ou les propriétés boisées sur la commune.

Quelques recommandations habituelles de sécurité qui s'adressent à tous les utilisateurs de la Nature :

promeneurs, cyclistes, conducteurs de moto ou de quad :
« Portez des vêtements de couleur vive, voire fluo, et tenez compte des indications données par les panneaux routiers. »

Comité des fêtes

Courant 2022, une nouvelle équipe a repris l'association du Comité des Fêtes de Cormoz, avec à la tête, Marie-Laure GAILLARD, présidente et Fabien GUILLET, vice-président.
L'équipe tient à remercier l'ancien bureau, et plus particulièrement Carole et Alain BERGER, pour leur engagement au sein du comité durant ces nombreuses années. Cela a permis de garder une dynamique dans les manifestations et de les pérenniser. Nous les remercions également pour leur bienveillance dans le passage de relais et pour les conseils donnés.

Cela nous a permis d'organiser dès le 18 Juin 2022 la Fête de la Musique à laquelle vous avez répondu présent avec beaucoup d'enthousiasme ! Une bonne ambiance s'est créée autour du groupe Musi'cool, de l'Union Musicale Saint Nizier-Curciat, du point de restauration rapide, de la buvette et des photos prises dans le cadre du comité qui ont eu du succès lors de leur diffusion ! Lors de la diffusion de l'affiche pour le week-end du 15 août, vous avez pu découvrir notre t-shirt jaune et notre logo avec la vache, en clin d'œil au métier de Marie-Laure. Avec sa bière à la main, elle vous invite à partager, avec nous, des moments de convivialité au sein du village de Cormoz.

Le week-end du 15 Août 2022, malgré le temps capricieux et l'annulation du feu d'artifice, vous avez été nombreux à participer aux activités du week-end autour du point de restauration rapide et de la buvette : concours de pétanque, jeux pour petits et grands (maquillage et coiffure, jeux anciens, stand de tir au but, création de lampions), caravane de jeux anciens, challenge photo, verre de l'amitié, lancer de et Mister Cormoz, retraite aux flambeaux (fanfare excusée), Bress'ono et la vogue. Le week-end a été conclu par le Cycliste.

Nous remercions les bénévoles qui nous ont aidés pour la préparation de la course et son bon déroulement ainsi que pour le cyclo-cross qui a eu lieu le 8 octobre !

La fin de l'année 2022 a été marquée par la Fête de Noël du village, le 16 décembre, organisée par les associations de Cormoz, où chacune a apporté sa contribution en tenant un stand pour passer une agréable soirée.

Grâce à vos retours et suggestions, nous enrichissons nos manifestations et sommes heureux de vous faire partager ces moments de convivialité qui nous ont manqué durant ces deux dernières années. Nous sommes impatients de vous retrouver en 2023 pour de nouvelles manifestations, et nous comptons sur votre présence !

Nous remercions l'ensemble des bénévoles pour leur présence tout au long de l'année, et nous invitons les habitants, qui voudraient nous rejoindre et nous aider pour les prochains évènements, à nous contacter. Rencontres et bonne humeur garanties, un bon moyen de s'intégrer !

La Gaule cormozienne, le Comité de fleurissement et le Comité des Fêtes de Cormoz ont une pensée émue pour Antoine Neveux, connu sous le surnom de « Tatane », qui est parti trop vite. Connu pour son investissement dans les associations et dans tout le village, il va beaucoup nous manquer.

Club de l'Amitié

Une année mitigée.

Les activités du dernier Mercredi du mois ont eu lieu : cartes, scrabble, pétanque, marches, accompagnés d'un petit goûter. Le repas de noël 2021 n'a pas pu être organisé ni les concours de cartes et de pétanque de début 2022, mais les traditionnelles choucroute, assiette anglaise et un pique-nique de fin de saison ont eu lieu. Un seul concours de cartes en fin d'année 2022 a pu être organisé, ainsi que le repas de Noël.

L'Assemblée Générale fin septembre qui annonce le début de la saison 2022-2023 a réuni 31 personnes. D'un commun accord, il a été décidé de ne pas augmenter la cotisation (25 euros) et de reconduire toutes les activités que le Club organise.

A noter que pour les marcheurs, une autre sortie est prévue les deuxièmes Jeudi du mois.

Pour l'instant, nous sommes 44 inscrits, parmi eux, de nouveaux habitants de Cormoz qui ont fait le choix de rejoindre le club de l'Amitié. Bon choix !

La salle polyvalente vous est grande ouverte Venez passer un moment convivial le dernier mercredi du mois si vous le souhaitez.

Notre centenaire

Maria MARTEL
née MALAUSSENA à Chazay sur Ain,
le 25 mars 1922

Depuis 1975, avec son époux, des allers-retours entre Rillieux-la-Pape et Cormoz pour aménager une vieille ferme « Le Curtil des Bois », rue des Geordes. Malgré le décès de son époux en 2014, elle continue de rejoindre sa résidence secondaire.

C'est à Cormoz qu'elle a fêté ses 100 ans,

et qu'elle s'installe définitivement cette année pour profiter de la campagne bressane et de sa fille habitant le village.

L'association a été créée en mars 2017 pour soutenir Laura et sa famille, alors que Laura, atteinte de mucoviscidose, luttait contre une leucémie.

Après avoir vaincu la leucémie, elle devait continuer son combat contre la mucoviscidose. En octobre 2019, elle reçoit une greffe bipulmonaire. La vie reprend et tous les projets sont permis.

Malheureusement, le bonheur est de courte durée. Quelques mois après la greffe un problème apparaît sur une bronche et depuis les interventions chirurgicales se succèdent.

Le but de l'association est de soutenir Laura financièrement et moralement et de l'aider à réaliser ses projets. Il en est un qui lui tient particulièrement à coeur, c'est d'apporter un peu de confort et de réconfort aux patients hospitalisés pour des longs séjours. Oeuvrer pour l'amélioration des conditions d'hospitalisation pour les longs séjours qu'elle connaît bien.

Tous avec Laura ● **www.tousaveclaura.com**

Tous avec Laura

Ces deux dernières années une randonnée pédestre a été organisée au départ de Cormoz avec la présence de l'Amicale des donneurs de sang de Saint-Nizier et l'association France Adot 01 pour promouvoir les dons de sang et d'organes. Les parcours ont été fléchés par la section marche du Club de l'Amitié de Cormoz.

AGENDA 2023
Assemblée Générale de l'Association
le samedi 4 février 2023 à 10 heures
Randonnée pédestre le dimanche 27 août 2023

Amicale des donneurs de sang

Cette année 2022, l'amicale des donneurs et anciens donneurs de sang de St Nizier le Bouchoux – Curciat-Dongalon - Cormoz a organisé trois collectes de sang en collaboration avec l'EFS (Etablissement Français du Sang) avec une légère baisse de fréquentation mais deux nouveaux donneurs.

Cette année, afin de sensibiliser nos citoyens aux dons, nous avons été présents à la Fête du Poulet de St Nizier, aux Bréchets de la Chasse de St Nizier, à la Marche de Tous pour Laura à Cormoz et à la Porte Ouverte du Centre de Secours de St Nizier. Merci aux organisateurs de ces manifestations de nous avoir accueilli. 2022 a été aussi marqué par un renouvellement du bureau, c'est ainsi que Jean Pirat laisse son poste de Président à Arnaud Guiot après 35 ans de présidence et de dévouement pour l'amicale et la promotion du don.

2023 s'annonce sous le signe de la sensibilisation au don

Nous avons investi dans un barnum, mange debout, oriflammes et polos afin d'être présent sur un maximum de manifestations sur nos communes, et ainsi promouvoir le don du sang afin de palier au manque de stock de poches sanguines.

Dates de Prélèvements en don de sang

Vendredi 7 avril 2023 à Curciat
Vendredi 9 juin 2023 à St Nizier
Vendredi 29 septembre 2023 à Cormoz

Élagage des haies

Élaguer les haies des propriétés privées donnant sur la voirie n'entre pas dans les compétences de la commune. Monsieur le Maire rappelle que les propriétaires de terrains jouxtant la voirie communale sont tenus d'entretenir leurs haies conformément aux textes en vigueur de L'article L. 2212-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) charge le maire de la police municipale.

Les haies et buissons des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereux pour la sécurité en diminuant la visibilité pour les usagers des routes, piétons et automobilistes. Afin d'éviter des accidents, la commune rappelle aux propriétaires qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies.

Rappel des règles concernant l'élagage et l'abattage des arbres et haies au bord des routes :

- Les arbres, arbustes, haies, branches et racines qui débordent sur le sol des voies communales, y compris les places et les parcs publics de stationnement et les chemins ruraux doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies.
- Les haies doivent être taillées de manière que leur développement du côté de la voie communale ne fasse aucune saillie sur celle-ci.
- Les arbres, arbustes, haies, branches doivent en outre être élagués régulièrement afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone installés sur le domaine communal.
- Les riverains des voies communales et des chemins ruraux doivent procéder à l'élagage des branches ou à l'abattage des arbres morts qui menaceraient de tomber sur les voies et chemins.

Au 1er mars 2023, la tonte interdite dans les déchetteries

A partir du 1er mars 2023, Grand Bourg Agglomération n'acceptera plus l'herbe issue de la tonte des pelouses dans ses déchetteries. Dans les faits, cette herbe n'est pas un déchet, mais une ressource. Composée à 80% d'eau, elle se dégrade rapidement et peut rendre de nombreux services pour contribuer à un cadre de vie plus vert.

Pourquoi interdire la tonte en déchetteries ? parce que réduire nos déchets est un impératif

La production de déchets a des conséquences environnementales. Grand Bourg Agglomération a adopté son plan de réduction des déchets avec pour objectif de réduire de 30kg par an et par habitant la quantité de biodéchets (issus de la cuisine, végétaux). L'arrêt de la collecte de la tonte est une de ces mesures.
La gestion des déchets a également un coût important qui est en hausse constante : 20 500 000€ en 2022, un million d'euros de plus estimés en 2023. Cette évolution est notamment due à l'augmentation de la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes). Cette taxe est payée par l'Agglomération sur les tonnes de déchets enfouis. La fin de la collecte de la tonte devrait générer une économie annuelle de 200 000€.

Jusqu'au 1er juin pour se préparer
Le temps de permettre aux habitants d'adapter leurs pratiques, le dépôt de la tonte sera toléré jusqu'au 1er juin en déchetterie. Chacun pourra expérimenter les solutions qui conviennent.
Quelles solutions alternatives ?
Tondre oui, mais pas forcément partout, ni à la même fréquence. L'herbe peut être laissée plus haute dans les endroits plus éloignés de la maison, autour des vergers par exemple. Ces espaces favoriseront en plus la biodiversité.
Le mulching
Cette pratique consiste à tondre sans ramasser. La couche d'herbe forme une protection contre la sécheresse et enrichit le sol en le fertilisant naturellement.
Le paillage
Au pied des plantes du potager, des arbustes ou des massifs, la tonte a plus d'un atout : elle nourrit la terre, réduit le développement des herbes indésirables, maintient l'humidité et évite l'arrosage. Elle peut être déposée fraîche sur une épaisseur de 2 centimètres. Au-delà, il est préférable de la faire sécher avant.
Le compostage
En petites quantités, la tonte peut être un élément introduit dans le composteur.
Et les autres végétaux ? Déchetterie : Branchages, feuilles mortes et produits issus de la taille des haies sont toujours collectés dans les déchetteries.

Des questions ? Besoin d'un composteur, de conseils ?
Déchetterie, Direction gestion des déchets : 0 800 86 10 96 (appel gratuit). infodechets@grandbourg.fr

Collecte et tri des déchets

Encore plus de déchets triés
Depuis le 1er janvier 2022, les habitants peuvent trier tous les emballages plastiques. Pots de yaourt, barquettes en polystyrène, films entourant les magazines, sachets de surgelés… font partie des déchets qui peuvent être jetés dans les contenants de tri.
Ce geste simplifie le tri et favorise le défi collectif du recyclage encouragé notamment par la loi.
> Guides du tri en ligne sur grandbourg.fr.
Coordonnées et horaires d'ouverture sur grandbourg.fr.
Besoin de renseignements ? Sur la collecte, le tri des déchets, les dépôts en déchetteries.
Un seul numéro (appel gratuit) pour contacter la direction gestion des déchets : 0 800 86 10 96.

Grand Bourg Agglomération développe son offre de covoiturage

Grand Bourg Agglomération a lancé 2 lignes de covoiturage en octobre 2022 sur deux axes du territoire :

- Montrevel-en-Bresse <> Bourg-en-Bresse
- Ceyzériat <> Bourg-en-Bresse

Ce service propose à des conducteurs et des passagers de se retrouver à des points d'arrêt aménagés. Le passager souhaitant un covoiturage se rend à l'arrêt, appuie sur le bouton correspondant à sa destination. Elle s'affiche sur un panneau lumineux. Le passager n'a plus qu'à attendre qu'un automobiliste s'arrête sur la place réservée pour le prendre en charge. Le dispositif est simple, gratuit et sans réservation. Il ne nécessite pas d'inscription, ni de téléphone ou d'application.
Ces deux lignes sont une expérimentation qui pourra donner lieu à des développements sur d'autres axes si elle est concluante.
En favorisant la rencontre entre conducteurs et passagers sur des lieux sécurisés, les lignes de covoiturage Rubis'Covoit' Ligne éviteront ainsi de nombreux trajets solo en voiture.

Calendrier des manifestations 2023

Janvier

samedi 7	Vœux du Maire à 17h00
samedi 14	Soirée Contes en balade
samedi 28	Cochonnailles de la Société de Chasse

Février

dimanche 5	Goujonnettes de la Gaule Cormozienne
dimanche 12	Quine Loto du Sou des Écoles
samedi 25	Vente de tartes du Comité de Fleurissement

Mars

samedi 4	Banquet des Classes
vendredi 24	Concours de belote coinchée du Club de l'Amitié
samedi 25 et dimanche 26	Fête des Gaufres des Pompiers

Avril

vendredi 7	Don du sang à Curciat
samedi 8	Paëlla à emporter de Gym Plus
vendredi 28	Concours de pétanque du Club de l'Amitié

Mai

lundi 1er	Vente de muguet du Comité de Fleurissement
dimanche 7	Vente de plants du Sou des Écoles
dimanche 7	Remerciements par les Amis de Bellor pour rénovation de la Chapelle
lundi 8	Cérémonie commémorative avec vin d'honneur
dimanche 28	Vide-grenier

Juin

vendredi 9	Don du sang à St Nizier
samedi 10	Concours de Pétanque + Repas de la Gaule Cormozienne
samedi 17	Fête de la musique

Juillet

samedi 1er	Fête du Foot du FCCSN
mardi 4	Fête de fin d'année du Sou des Ecoles
dimanche 9	Balade contée des Petits Contes en balade
vendredi 14	Sanglier à la broche de la société de Chasse
samedi 22	Cinéma en plein air des Amis de Bellor

Août

samedi 12	
dimanche 13	Vogue annuelle, feu d'artifice
lundi 14	
mardi 15	Course cycliste
dimanche 27	Marche Tous avec Laura

Septembre

dimanche 3	Vente à emporter des Amis de Bellor
vendredi 29	Don du sang à Cormoz

Octobre

vendredi 6	Élaboration du Calendrier des Fêtes
samedi 7	Cyclo-cross
samedi 14	Pot au feu du Comité de Fleurissement
mardi 31	Soirée Halloween du Sou des Écoles

Novembre

samedi 4	Soirée tartiflette du FCCSN
samedi 11	Cérémonie commémorative et repas du CCAS
vendredi 17	Soirée beaujolaise de la Gaule Cormozienne
samedi 25	Cassoulet à emporter du Sou des Écoles

Décembre

vendredi 1er	Concours belote à la vache du Club de l'Amitié
vendredi 15	Fête de Noël du Comité des Fêtes

2024 samedi 6 Voeux du Maire

Cormoz
Classes en 2 et 7 Cormoz 05 Mars 2022